

CONSEIL MUNICIPAL du 1er juillet 2019

N. HADON

Délibération n° 14 :

Renouvellement de deux adjoints au directeur d'ACMSH en Contrat Unique d'Insertion dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences. Décision :

Monsieur le Maire, concernant cette délibération nous ne participerons pas au vote.

Vous nous demandez de prendre une décision pour un renouvellement qui est déjà acté depuis le 1er juin, alors que nous sommes le 1er juillet.

Il aurait été plus judicieux de porter cette délibération lors du dernier conseil municipal du mois de mai, pour être dans le temps.

Donc, en quelques sorte, vous nous vendez un produit dont la date limite est dépassée.